

**Caractéristiques du marché :**

Marché n° - **351LOUV105** notifié le 15/06/2021

(ci-après désigné le « **Marché** »)

Objet du Marché : **REHABILITATION RESEAUX EAUX USEES ET EAUX PLUVIALES DU QUARTIER LE BOUTEILLER - COMMUNE DE LOUVRES**

Maître d'ouvrage : SIAH - rue de l'eau et des Enfants - 95500 BONNEUIL EN France

Maîtrise d'œuvre : INFRA services ile de France - 24 rue Tronchet - 75008 PARIS

Titulaire : TERSEN Etablissement COSSON, 9 avenue du Beaumontoir, 95380 LOUVRES

**Entre**

Maître d'ouvrage : SIAH - rue de l'eau et des Enfants - 95500 BONNEUIL EN France

**Et**

La société TERSEN, Société par Actions Simplifiée au capital social de 102 548€ immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le n° 317 896 652 dont le siège social est fixé au 2 rue Jean Mermoz-1<sup>er</sup> étage - 78114 MAGNY-LES-HAMEAUX, prise en son établissement de COSSON situé 9 avenue du Beaumontoir, 95380 LOUVRES

Représentée par Lionel RAYMOND Directeur dûment habilité aux fins des présentes,

**Préalablement il est indiqué ce qui suit :**

*Le 2 août 2021, la société COSSON, a apporté l'ensemble de ses actifs à la société TERSEN (anciennement dénommée ENTREPRISE PICHETA), suite à une opération de fusion-absorption emportant transmission universelle de patrimoine.*

Afin de poursuivre l'exécution du Marché, la société TERSEN a sollicité auprès du maître d'ouvrage, la signature d'un avenant lui transférant les droits et obligations du Marché.

**Ainsi, il est convenu ce qui suit :**

**Article 1 : Objet**

Le présent avenant a pour objet de transférer le Marché au profit de la société TERSEN.

Au vu des garanties professionnelles et financières de la société TERSEN, le transfert est autorisé à compter du 2 août 2021.

Ce transfert ne modifie en rien les éléments essentiels du Marché tels que définis dans les pièces contractuelles, que la société TERSEN déclare bien connaître.



**ÉTABLISSEMENT COSSON**

9, avenue du Beaumontoir  
95380 Louvres  
Tél. : 01 30 29 02 00  
Siret : 317 896 652 00185

Ainsi TERSEN assumera la totalité des obligations définies dans les documents contractuels préalablement acceptés par la société COSSON, à la signature du Marché ou postérieurement à cette date.

**Article 2 : Modalités de paiement**

A compter de l'entrée en vigueur du présent avenant, TERSEN réalisant les prestations prévues dans le cadre du Marché, les paiements y afférents seront effectués dans les conditions prévues au Marché sur le compte bancaire figurant à l'acte d'engagement.

**Article 3 : Portée de l'avenant**

Toute clause du Marché qui ne serait pas annulée ou modifiée par le présent avenant demeure applicable.

Fait à Louvres,  
Le 30 septembre 2021  
En double exemplaire

**LE MAÎTRE D'OUVRAGE**

Benoit JIMENEZ

Président du Syndicat,  
Maire de GARGES-LÈS-GONESSE.



**TERSEN**



**Tersen**  
ETABLISSEMENT COSSON  
9 avenue du Beaumontoir - 95380 Louvres  
Tél. : 01 30 29 02 00  
Siret 317 896 652 00185 - APE 4312B

